

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 6 décembre 2017

COMMUNIQUÉ

Le 15^e gouvernement en ordre de marche

Cinq jours après l'élection de son président, Philippe Germain, et de son vice-président, Jean-Louis d'Anglebermes, le 15^e gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni ce mercredi 6 décembre pour sa première séance.

Dans le respect de la déclaration commune du 1^{er} décembre¹ ayant prévalu à l'élection du président et du vice-président, l'attribution des secteurs entre les membres du gouvernement a été réalisée dans le respect des équilibres politiques afin d'assurer un fonctionnement collégial, solidaire et consensuel, conforme à la lettre et à l'esprit de l'accord de Nouméa.

Lors de cette première séance, le gouvernement, soucieux de se mettre en ordre de marche, a déjà pris des arrêtés importants, mis en attente pendant la période des affaires courantes, et certains textes majeurs qui seront prochainement soumis à l'examen des élus du Congrès.

- Le gouvernement a attribué près d'1.4 milliard de subventions qui n'avaient pu être octroyées en période d'affaires courantes, au profit des communes, d'établissements scolaires et universitaires, d'associations culturelles, de sportifs ou d'organisations syndicales.
- Le gouvernement a arrêté un projet de texte relatif au débat d'orientations budgétaires 2018-2020. Ce rapport d'analyse économique, qui présente notamment la stratégie budgétaire pour les trois années à venir, permettra d'alimenter le débat qui se tiendra au Congrès, afin la fin de l'année, et de préfigurer ainsi le budget 2018,
- Le gouvernement a également autorisé le recours à l'emprunt, pour un montant global de 5,6 milliards de francs, afin de financer les investissements prévus au budget 2017 (rénovation des voiries, des établissements scolaires, des infrastructures publiques,...),
- Dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme, la délinquance routière et les violences conjugales, le gouvernement a arrêté, en urgence, un projet de délibération sur les taxes appliquées aux boissons alcooliques. Il répond ainsi à la demande des élus du Congrès de réaliser un projet commun inspiré des propositions de textes déposées par les différents groupes politiques.

¹ Intergroupe (Calédonie Ensemble, Rassemblement-LR, MPC), UC-FLNKS et Nationalistes, et UNI